



Etude de reconquête de l'autoroute A4: vers une avenue métropolitaine

18ème forum des collectivités locales et des travaux publics

______ Jeudi 27 juin 2013





Un contexte favorable à la réalisation d'une telle étude

Un territoire ouvert sur l'extérieur, un territoire en mouvement

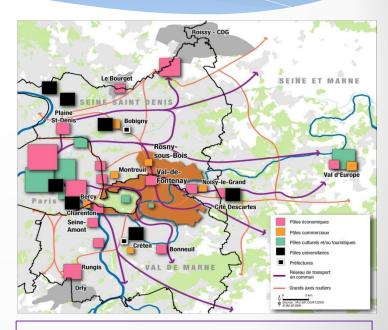
- Une localisation stratégique au cœur de la métropole,
- Des accroches dynamiques aux pôles voisins,
- Des grands axes d'échange structurant le territoire et audelà,
- Des coopérations institutionnelles renforcées.

Des grands axes d'échange structurant le territoire et au-delà

- le fuseau A86 N186 RER E
- l'autoroute A4 :
- le RER A

Des coopérations institutionnelles renforcées

- l'Etat avec la Mission à la Région Capitale et Epamarne,
- le Conseil Régional d'Ile-de-France,
- ses voisins immédiats (la ville de Paris, la ville de Chelles, le San Val-Maubuée, la Communauté d'agglomération Marne et Chantereine),
- les territoires de l'Est et en particulier Marne-la-Vallée,
- le Conseil Général de Seine-et-Marne,
- le Syndicat mixte d'études Paris Métropole,
- les opérateurs de transport (SNCF, RATP, STIF).



3 axes stratégiques de développement

- Inscrire le territoire dans la dynamique du cœur de la métropole, en articulation avec ses pôles voisins
- Promouvoir un territoire dynamique et pluriel, porteur d'innovations
- Conforter le cadre de vie, promouvoir une offre urbaine de qualité, diversifiée et durable





La reconquête de l'autoroute A4, un projet initié par les élus de l'ACTEP

Historique

- >2008: premières rencontres avec le Secrétariat d'Etat/ACTEP – évocation de l'idée d'une « autoroute apaisée »
- >2008 2009: consultation internationale, travail du groupe Descartes sur « les boulevards de la Métropole »
- **>2009 − 2010:** le groupe de travail « transports » de l'ACTEP évoque l'idée d'avenue métropolitaine
- **22 juin 2010:** réunion sur le devenir de l'autoroute A4 « un axe à reconquérir »
- >2011: constitution du groupement de commandes et lancement de la consultation (juillet 2011)
- **> 12 décembre 2011:** attribution du marché par la CAO de l'ACTEP
- Aujourd'huiz projet qui entre dans le cadre des 110 initiatives de Paris Métropole et labellisation « Grand Paris » en cours

Un constat:

Une armature urbaine structurée autour d'axes autoroutiers qui sont tant des axes de développement que des coupures urbaines et paysagères.

Une volonté ambitieuse portées par les élus de l'ACTEP:

- Prendre part au développement régional, en apportant des réponses aux grands enjeux de l'aménagement métropolitain
- Imaginer une reconquête urbaine progressive de l'A4
 permettant une meilleure intégration de l'infrastructure
 autoroutière dans le tissu urbain et paysager de façon à faire de
 cet axe un vecteur de développement urbain et le support
 d'un système de transports en commun novateur.
- Favoriser une évolution de l'infrastructure actuelle s'appuyant sur :
 - La recherche d'une agglomération plus compacte et un objectif de raccourcissement des distances de déplacements;
 - la priorité accordée aux transports en commun sur tous les réseaux;
 - l'évolution technologique vers des véhicules moins nuisants.





Une étude unique et exemplaire

Des Objectifs partagés:

Fédérer les différents acteurs de l'aménagement de l'Est parisien pour faire la démonstration que les hypothèses formulées sur la requalification d'une voirie autoroutière peuvent trouver une application locale et participer au développement d'un territoire en **réconciliant urbanité**, **mobilité et environnement**.

Participer à un processus de reconquête urbaine des infrastructures autoroutières par :

- un travail innovant de conception des ouvrages d'art, de profils et de géométries plus adaptés aux tissus urbains ;
- la constitution de fronts et de tissus urbains associant diversités des fonctions et des formes urbaines le long de ces infrastructures, en alternance avec des séquences plus paysagères;
- l'amélioration de leur insertion urbaine par le « paysagement » des rives, l'articulation aux tissus environnants, mais aussi la recherche de nouvelles polarités aux abords de ces infrastructures et une attractivité renforcée.
- Un travail de hiérarchisation des voies et de meilleure articulation avec le réseau de voirie intercommunal ;
- La recherche d'un système de mobilité associant des déplacements individuels motorisés et des transports en commun innovants, permettant de diminuer rapidement la saturation de l'autoroute et de répondre à l'importante demande en déplacements de l'Est parisien;
- La mise en valeur paysagère de l'A4 et l'amélioration de son impact environnemental, par des mesures en matière d'émissions polluantes et de GES, des aménagements paysagers ainsi que son inscription dans la géographie et le paysage métropolitain.
- La fonction « vitrine » de l'infrastructure et de ses rives pour les territoires desservis et traversés.

Une étude partenariale

Une étude lancée conjointement par l'Etat, la Région Ile de France, la Ville de Paris, le Département du Val-de-Marne, le Département de Seine-et-Marne, le département de Seine Saint Denis et l'ACTEP (coordonnateur du groupement de commandes et pilote de l'étude avec AMO confiée à l'APUR).

Des partenaires associés: STIF, IAU, Paris Métropole, AIGP, territoires traversés.

Périmètre: du péage de Coutevroult à Paris

Une équipe pluridisciplinaire:

- Urbanisme, architecture, paysage
- Déplacements (BET disposant d'une expérience avérée en matière de simulation macroscopique multimodale, de micro-simulations dynamiques, de conception de systèmes de transports et d'ingénierie du trafic).
- Génie civil
- Environnement
- Socio-économique